



ÉDITORIAL

ARRÊT SUR IMAGE

Nous voici déjà au terme du mandat municipal, et voici le dernier éditorial avant les élections municipales de Mars 2020.

Cela étant, il nous reste encore trois mois de travail, et avec mon équipe nous continuons à travailler jusqu'au bout car de lourds et importants projets sont déjà engagés ou en cours et méritent qu'on les porte avec le plus grand soin jusqu'au bout du mandat.

Le long cheminement des dossiers complexes a fait que c'est seulement en cette année 2019 que les plus lourds d'entre eux aboutissent ou aboutiront dans les prochains mois.

Pour les grands projets nous avons eu à cœur d'informer directement les Mazérois à l'occasion de réunions publiques : par exemple la création du Centre-bourg (*trois soirées de rencontres avec les riverains au printemps et une réunion publique générale en octobre*), la sécurisation de la rue de la République (*une réunion des riverains en juillet*) et de la rue Mortimer de Lassenne (*une réunion des riverains en septembre*), et tout récemment en décembre le futur aménagement de la RD37 (*une réunion des riverains et une réunion publique générale*).

C'est pourquoi en cette fin d'année, avec ceux qui se sont engagés à mes côtés pour gérer notre commune, certains depuis six ans et d'autres depuis douze ans déjà, le moment sera venu de faire le point : le point avec nos familles, notre entourage, nos carrières, avec nous-mêmes et notre envie de poursuivre ou d'arrêter cet engagement pour passer à autre chose, et parfois le point avec notre santé. Oui, naturellement, nous nous interrogeons sur un nouveau départ, ou pas.

Cet éditorial n'a évidemment pas vocation à lancer la campagne municipale, mais ce qui est certain c'est qu'en début d'année 2020, d'une manière ou d'une autre, nous aurons à cœur de vous présenter le bilan de notre travail au service de notre village.

En attendant de nous retrouver en janvier pour les derniers rendez-vous de la mandature : un Concert symphonique pour le Nouvel an, la soirée de Vœux de la Municipalité et le Déjeuner annuel avec nos Aînés, **c'est de tout cœur que je vous souhaite d'heureuses fêtes de fin d'année ! ●**

VOTRE MAIRE
MONIQUE SÉMAVOINE

RENCONTRE

MAZÈRES AIME LE THÉÂTRE !

Le 19 octobre, près de 200 personnes dont de nombreux enfants se sont régalingées avec **la Compagnie Vice Versa** qui jouait une comédie : « **L'Invité** », une pièce atrocement drôle de *David Pharaon*. Salle comble et éclats de rire, un véritable plaisir pour la Commission Culture de la Mairie qui apprécie tout particulièrement ces rendez-vous pour tout public.



La compagnie Vice-Versa

Le 16 novembre c'est la petite troupe du Centre social, **Yes we cap'** qui a rassemblé un large public dans le cadre du Téléthon pour présenter sa nouvelle comédie « **Pièces détachées** ».

Ces rendez-vous pour tout public sont des événements attendus et même réclamés : message reçu par la municipalité qui recevra prochainement **la Compagnie Pyrène** avec sa comédie irrésistible « **Le mec d'à côté** » : **Vendredi 21 février 2020, à 20h30, salle Marcelle Courtois. ● 6€ - gratuit pour les enfants (jusqu'à 18 ans)**

Retrouvez le résumé page 8.

SOMMAIRE

1 | ÉDITORIAL DU MAIRE
RENCONTRE :
Mazères aime le théâtre !
BLOC NOTE

de 2 à 7 | LES DOSSIERS
• Inauguration de la digue
• Un terrain de foot tout neuf
• Du nouveau sur la voire verte !
• Vous avez dit «saligue» ?
• Création d'un cœur de village
• RD 37 : après l'enfouissement des réseaux, l'embellissement
• Voirie communale

7 | EN DIRECT DE MAZÈRES-LEZONS
• Commémoration
• Incivilités vivre ensemble
• Un composteur, c'est bon pour la planète !
• Vie citoyenne

8 | AVEC VOS ÉLUS...
AGENDA
CARNET
MEMENTO

BLOC NOTE

IDÉES CADEAUX !

Le beau livre « **Mazères-Lezons, mon village en Béarn** », 15€



Billets pour le Concert du Nouvel An du 18 janvier à Mazères, 13€



INVITATION

La Municipalité convie tous les Mazérois à la cérémonie des vœux 2020, le 24 janvier à 18h, salle Marcelle Courtois



Joyeuses
Fêtes
de fin
d'année !



INAUGURATION DE LA DIGUE

EN CHIFFRES

Montant de l'investissement : **1.400.000 €**
 Longueur de l'ouvrage : **780 mètres**
 Durée de « gestation » du projet : **30 ans**

Dans les années 1990, la rocade construite pour le contournement de Pau passe par Mazères-Lezons en enjambant le Gave de Pau grâce à un grand pont. Mais d'une rive à l'autre entre les arches du pont, l'espace de divagation du gave pourrait selon les habitants riverains s'avérer insuffisant en cas de crue, ce qui leur fait craindre de possibles inondations.

En 2003, les riverains créent un collectif, l'ADIHML : Association de Défense des Intérêts des Habitants de Mazères-Lezons.

En 2007, le Conseil général ayant pris la mesure de l'ampleur du dossier, confie au Syndicat intercommunal du Gave de Pau (SIGP) la mission de conduire une étude de faisabilité du projet.

À partir de 2008 la nouvelle municipalité interpelle Monsieur le Préfet pour connaître sa position sur le dossier et organise en 2009, 2010 et 2011 plusieurs réunions publiques d'information des habitants en présence des parties prenantes du projet : Conseil général, Syndicat du Gave de Pau, Bureaux d'études hydrauliques, etc...

En octobre 2012 Monsieur le Préfet ouvre une enquête publique préalable à l'autorisation de réaliser une digue de protection et, en mai 2013, il signe un arrêté préfectoral autorisant la construction de la digue !

Coup sur coup, la nature viendra précipiter les décisions.

En Juin 2013 une impressionnante crue du gave marquera la

mémoire des habitants et tout particulièrement des riverains de la plaine des sports qui auront vu monter les eaux jusqu'au seuil de leurs habitations.

Puis en Janvier 2014 une seconde inondation emportera les berges et le passage à gué sous le pont sec au point de risquer de fragiliser une pile du pont de la rocade.

Cette fois de grands travaux sont entrepris à la hâte pour renforcer le pont, puis en quelques semaines les berges du gave sont reconstruites par le SIGP pour rétablir le passage à gué et même un morceau de la future voie verte qui doit longer toute la rive gauche.

C'est à partir de 2015 que les grandes manœuvres sont lancées pour de bon. En vue de la construction de la digue, un grand chantier préalable chamboule toute la plaine des sports avec les travaux de dévoiement de tous les réseaux par les concessionnaires : Enedis, la ligne à haute tension, SMEP, Fibre, Téléphonie...

De 2016 à 2018 les travaux de construction de la digue avancent en respectant scrupuleusement le calendrier annoncé et c'est un gigantesque et magnifique chantier qui se déroulera sous les yeux des curieux pour prendre finalement la forme d'un très bel ouvrage d'art.

En 2019 on peaufine les abords de la digue pour mieux l'intégrer à la plaine des sports.

Le 4 octobre 2019, à l'heure des discours inauguraux en présence des personnalités, des membres de l'ADIHML et des Mazérois, on pouvait résumer qu'il aura fallu près de trente années de gestation pour enfin couper avec une grande fierté ce ruban tricolore à 1,4 million d'euros !

18 juin 2013 : le Gave de Pau a englouti la plaine des sports



La digue protège désormais les personnes et les biens



UN TERRAIN DE FOOT TOUT NEUF

Été 2019 : Le tracé de la digue a nécessité le déplacement du terrain de football situé à l'entrée du stade. Mais le nouveau terrain a été refusé par la Mairie de Mazères-Lezons à la réception des travaux car il présentait des défauts de conception (cf. photo). Le Conseil départemental a reconnu la malfaçon et commandé une nouvelle réalisation plus conforme.

Hélas, le terrain à peine refait et la pelouse à peine sortie de terre, on déplorait déjà le gâchis causé par des idiots s'amusant à creuser de profondes traces de pneus sur le terrain en roulant sauvagement dessus avec leurs motos. Voilà, c'est dit.



Le nouveau terrain mal conçu a été refusé et refait

DU NOUVEAU SUR LA VOIE VERTE !

Prochainement, pour éviter le tronçon de voie verte qui relie la passerelle au pont-sec en bordure du gave, tronçon souvent submergé et par conséquent dégradé par les crues récurrentes qui abîment le revêtement, **la liaison sera possible par-dessous le pont-sec**. Les services de la Communauté d'Agglomération (en charge de l'entretien de la voie verte) et les services du SMEP (en charge de la qualité de l'eau potable des champs captants à cet endroit-là) se sont mis d'accord pour tracer **une deuxième liaison qui longera le terrain de football au pied de la rocade et passera sous le pont-sec** pour retrouver l'itinéraire initial et prolonger le cheminement vers la passerelle de Gelos et le Stade d'Eaux-Vives.





VOUS AVEZ DIT «SALIGUE» ?



L'ancienne passerelle non franchissable...



et la nouvelle construite en 2018

Seulement une personne sur dix sait ce qu'est la saligue ! (cf. *le journal de l'éco-parlement des jeunes 64, juin 2018*) Pourtant les Mazérois connaissent bien la saligue qui s'étend tout le long du Gave de Pau, lui offrant ainsi un confortable espace de divagation en périodes de crues.

Entre la digue et la berge du gave, la nouvelle passerelle érigée en 2018 trône au cœur de la saligue. Humide et marécageuse, la saligue est un milieu naturel remarquable pour la richesse de sa biodiversité.

Mais elle est aussi un environnement fragile qu'il faut préserver et qui abrite une flore particulière avec ses aulnes, chênes, frênes, joncs, saules, peupliers noirs etc... et une

faune exceptionnelle avec notamment les aigrettes garzettes, canards col-vert, corneilles, hérons, martins-pêcheurs, ragondins et rouges-gorges.

La passerelle piétonne qui enjambe le gave entre Mazères et Bizanos a été reconstruite pour remplacer l'ancienne passerelle très corrodée qui supportait une énorme canalisation d'eau potable. **Cette reconstruction a été mise à profit pour créer un passage piéton qui n'existait pas auparavant.** Si elle est dotée d'une goulotte pour faire monter ou descendre les vélos, certains promeneurs regrettent qu'elle ne soit pas accessible aux poussettes et fauteuils des personnes à mobilité réduite.

Ce regret est partagé naturellement, mais il faut savoir aussi qu'**une rampe d'accès à 4% exigerait la construction d'un ouvrage long d'au moins 150 m, ce qui entraînerait l'élimination des bois en bordure du gave, le saccage de cet espace naturel sensible de la saligue et sa biodiversité, et tout cela sur une berge très inondable qui pourrait s'effondrer** dans le gave en cas de grande crue.

Rappelons toutefois que **l'accessibilité existe quelques centaines de mètres plus loin, grâce à la très large passerelle de Gelos** qui dessert le site magnifique du Stade d'Eaux Vives.

INAUGURATION DE LA VOIE VERTE CD64

Avec le tronçon aménagé par le Conseil départemental, ce sont maintenant 25km de voie verte qui longent le Gave de Pau, d'Assat à Laroin en traversant le Parc naturel urbain de l'agglomération de Pau qui commence à Mazères-Lezons.



Inauguration du tronçon départemental

La Mairie vous prête deux tricycles à assistance électrique !

ZOOM



Vous aimez les balades à vélo pour la journée mais vous n'aimez pas transporter votre pique-nique dans un sac à dos ?

Votre jeune enfant ne sait pas encore pédaler ?

Vous avez perdu confiance en vous pour garder l'équilibre à vélo ?

Vous avez perdu confiance en vous pour garder l'équilibre à vélo ?

Voici la solution

La Mairie de Mazères-Lezons prête gratuitement aux Mazérois(*) deux tricycles à assistance électrique, pour des balades faciles en famille, à tout âge, dans le village, sur la voie verte jusqu'à Assat ou en empruntant la passerelle de Gelos jusqu'à Pau, en passant par le Stade d'Eaux Vives. Emportez votre pique-nique grâce au large panier fixé à l'arrière du tricycle (*ramenez vos déchets aussi...*), et vous pourrez aussi installer votre enfant jusqu'à 4 ans sur le siège-bébé également disponible.

(*) Réservation préalable en téléphonant

à la mairie le matin : 05 59 06 56 61

et sur simple présentation de justificatif de domicile.

Création d'un cœur de village

Le projet de création d'un centre-bourg dans le village, lancé en 2008 à partir de l'acquisition par la Mairie d'un terrain sur la rue Louis-Barthou, a connu plusieurs rebondissements dont celui le plus important de l'annulation pure et simple du premier projet, en 2014. En effet, après plusieurs années de travail avec une société d'aménagement, nous avons mis un terme à cette collaboration qui s'éloignait de la feuille de route initiale.

En 2015-2016, épaulée par les Services de l'Habitat et de l'Aménagement de l'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées, la Mairie a pu relancer cet important projet de structuration et d'urbanisation du village et arrêter son choix sur une nouvelle partenaire, la société TEQUIO présidée par Mme Sonia Martin del Campo.

TEQUIO est une coopérative d'intérêt collectif à but non-lucratif ; elle est composée d'urbanistes, de paysagistes, d'architectes et de partenaires opérationnels qui partagent ses valeurs. Elle conçoit et assure le montage et la conduite d'opérations d'aménagements publics adossés à la construction de logements mixtes (en accession et locatifs, privés et sociaux).

➔ Comme nous l'annoncions il y a un an (cf. *Mazères Lisons* n° 24) alors que le projet nous semblait suffisamment avancé pour être présenté publiquement, nous avons dans un premier temps organisé **des rencontres exclusivement dédiées aux riverains immédiats du périmètre concerné** :

- **le 31 Janvier 2019** : une réunion de présentation du projet a permis d'établir une concertation participative avec les riverains
- **le 13 Mars 2019** : une deuxième réunion a fait le point sur l'évolution du projet rectifié par l'équipe TEQUIO
- **le 10 Avril 2019** : l'équipe TEQUIO a rencontré individuellement les riverains sur demande de rendez-vous.

Cette première phase de rencontres a permis d'écouter et de prendre en compte les remarques des riverains, dans la mesure du possible. L'équipe des concepteurs a retravaillé à l'amélioration du projet pendant que la municipalité et les Services de l'Agglomération poursuivent l'étude du montage juridique et financier.

➔ **Le 15 octobre 2019**, après la période estivale, la Mairie a convié tous les habitants à une réunion publique pour présenter non seulement le projet mais aussi l'équipe des partenaires opérationnels qui entourent **TEQUIO : AXANIS et CISN**. Comme TEQUIO, ces partenaires sont aussi des coopératives d'intérêt collectif à but non-lucratif. **Une centaine de personnes ont participé à cette soirée et les équipes en présence ont répondu à de nombreuses questions.**



Pourquoi créer un «cœur de village» ?



→ Pour offrir aux Mazérois ce qu'ils n'ont pas

un lieu pour les rencontres quotidiennes et pour les occasions de convivialité, situé au centre du bourg, sur une belle place publique animée par des espaces à vivre et de nouveaux services à la population.

Certains de ces services sont d'ores et déjà en projet d'installation comme par exemple le R.A.M. (*Relais d'Assistantes Maternelles*) du secteur sud-est de l'Agglomération, ou encore un commerce multi-services qui offrira à la fois une activité de café-restaurant avec le Relais-Poste, la presse etc... D'autres locaux sur la place pourraient être occupés par exemple par des professions de santé ou autres candidats intéressés pour s'installer dans ce lieu central de notre commune.

→ Pour redynamiser la baisse inquiétante de la démographie

Ce cœur de village va s'appuyer sur **la création de logements pour attirer de nouveaux habitants**. Il s'agit d'un **habitat « mixte »** c'est-à-dire accessible à tous les types de foyers, à la personne seule ou à la famille nombreuse, à tous les âges et tous les revenus.

Cet aménagement a l'ambition de **s'intégrer le plus harmonieusement possible dans l'environnement de notre commune** en privilégiant les espaces verts ou végétalisés et les liaisons douces.

La construction de nouveaux logements au cœur du bourg attirera de nouveaux habitants, permettra de garder nos aînés en leur offrant des possibilités de se reloger dans des conditions plus accessibles sans quitter le village, de freiner le départ inéluctable de nos jeunes en leur proposant du locatif social ou privé et de l'accession sociale à la propriété.

→ *La commune doit d'urgence se développer en attirant de nouveaux habitants pour pouvoir maintenir son actuel niveau de services à la population (effectifs du personnel communal, nombre de classes à l'école, de lits à la crèche, etc...) et conserver une fiscalité modérée.*



RD 37 : APRÈS L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX, L'EMBELLISSEMENT



Comme annoncé dans le dernier *Mazères Lisons* (n° 25), sur la Route Départementale 37 (avenue du Général de Gaulle), les derniers travaux d'enfouissement de tous les réseaux secs et humides s'achèvent avec notamment l'enfouissement des câbles et le changement des lampadaires de l'éclairage public.

● L'embellissement

En effet, en plus des travaux de réhabilitation des réseaux par les différents concessionnaires (eau potable, assainissement, électricité, téléphone, fibre...), la Commune a souhaité faire procéder à l'enfouissement et la modernisation du réseau d'éclairage public avec l'installation de nouveaux mâts plus élégants et d'un éclairage par leds beaucoup plus performant et encore plus économe en énergie.

La Mairie a mis à profit cette longue période de chantier pour étudier un projet d'aménagement en surface, avec une réelle volonté de protéger tout particulièrement les riverains qui habitent sur cet axe très fréquenté, et les cyclistes et piétons qui méritent tout autant de se déplacer en sécurité sur une route apaisée.

● La sécurisation

Sur cet axe qui traverse le village, nous voulons ralentir considérablement la vitesse des véhicules et sécuriser un cheminement doux, malgré un espace très contraint de bâti ancien et d'étroitesse de la voie.

Des études et des scénarios différents se succèdent en vue d'aboutir à un aménagement final optimum dans un maximum de contraintes : trafic intense (6.000 véhicules/jour) dont de nombreux camions, vitesse excessive, circulation bruyante, voirie étroite sans trottoirs laissant aux véhicules de tous gabarits toute la largeur de la rue entre les façades des maisons. Un véritable casse-tête !

Le point noir se situe aux abords de la mairie sur une centaine de mètres : comment circuler à pied ou à vélo sans danger ?

Des solutions existent mais il faut savoir d'avance qu'elles ne seront pas aisées à appliquer ou à imposer et qu'aucune ne sera idéale.

Une équipe technique assiste le Conseil municipal pour réaliser le meilleur aménagement possible : l'APGL (Agence



publique de gestion locale), le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) et bien sûr le Service infrastructures du Conseil départemental qui validera la solution finale avant d'accorder sa part du financement.

CONCERTATION DES HABITANTS

Annoncée pour le début de l'automne, la concertation publique sur la base d'un pré-projet d'aménagement a été différée au mois de décembre en raison de la complexité technique du projet.

DEUX RÉUNIONS PUBLIQUES ONT ÉTÉ TENUES :

- **Mercredi 4 décembre**, une réunion exclusivement dédiée aux riverains de la RD37, sur le tronçon compris entre la rue du Gave et la rue Jules Ferry

- **Mercredi 11 décembre**, une réunion publique générale pour tous les Mazérois.

Ces deux rencontres ont permis de présenter en introduction le contexte et un diagnostic de la situation, puis de présenter les solutions pour un aménagement optimum tout en tenant compte des nombreuses contraintes, en particulier celles du bâti en bordure de route.

CALENDRIER - FINANCEMENT

A ce jour les financements n'ont pas été votés puisque ce chantier d'aménagement de voirie est en cours de chiffrage. Son estimation peut s'évaluer entre 800.000 € et 1.000.000 €. La prise en charge sera répartie entre le Conseil départemental (pour la partie roulante) et la Commune pour les aménagements (piétons, sécurité, ralentissements, signalisation verticale...).

Par conséquent tout ce qu'on peut dire du calendrier à ce stade du projet, c'est qu'il sera réalisé en **deux tranches, la première en 2020 et la seconde en 2021**, afin de répartir l'investissement sur deux exercices budgétaires.

EN ATTENDANT...

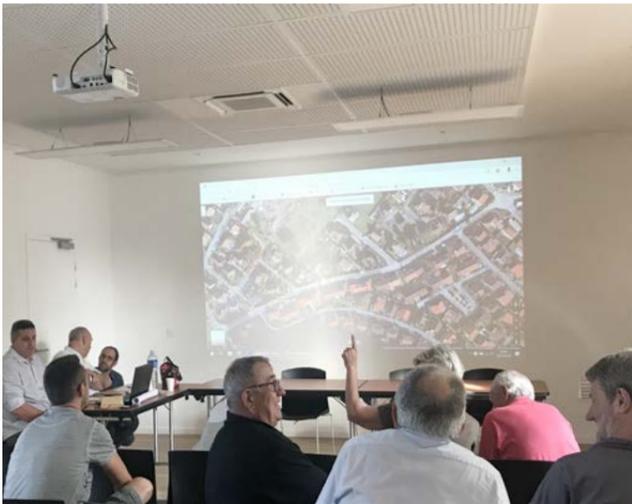
Actuellement l'état de la voirie est catastrophique et mériterait une réfection de la chaussée extrêmement dégradée. En effet, après le comblement des profondes tranchées qui avaient été creusées, un revêtement provisoire a été réalisé au début de l'été pour retrouver un confort minimum pour les véhicules. Hélas, à peine réalisé, ce nouveau revêtement a été fortement dégradé par la canicule, et son état s'est encore plus dégradé cet automne avec les pluies diluviennes. Certes il « suffirait » de réaliser un deuxième revêtement provisoire, mais la question qui se pose est celle de son financement.



VOIRIE COMMUNALE



Tronçon de la rue de la République à aménager



Réunion des riverains du quartier du Hameau

La rue de la République (sur la partie du lotissement du Hameau) doit bénéficier de travaux pour une meilleure organisation du stationnement, le ralentissement de la vitesse automobile, et par conséquent pour la sécurité des piétons et des riverains.

Ce chantier a été différé deux fois :

Son lancement a pris du retard en raison de la défaillance de l'entreprise qui avait été retenue pour son exécution. La commune a donc lancé une nouvelle consultation d'entreprises en espérant pouvoir faire boucler ce chantier avant la fin de l'année. Hélas les très fortes et très longues intempéries de l'automne n'ont pas permis de le réaliser en novembre ni même décembre. Il est donc reporté en début d'année, en espérant une météo plus favorable.

La rue Louis-Barthou dans sa partie entre le rond-point de la rocade et la commune de Gelos a vu ses ralentisseurs modifiés pour une mise aux normes réglementaire.

Le quartier Sulky et des Aigrettes va voir prochainement la sécurisation des piétons à la sortie de ce quartier. Un passage piétonnier permettra de cheminer en toute sécurité, à pied ou avec poussette, à vélo ou en fauteuil et de déboucher directement sur l'arrêt de bus « Grand sud » sur l'avenue du Général de Gaulle et sa traversée piétonne vers le centre commercial.

Cet aménagement « doux » permettra d'éviter d'emprunter les actuels trottoirs d'accès au quartier qui, non seulement sont très étroits, mais de plus débouchent directement sur le nouveau giratoire, sans possibilité de traversée piétonne à cet endroit.

COMMÉMORATION

Le ciel nous a accordé une matinée sans pluie pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918 et rendre hommage aux enfants de Mazères-Lezons morts pour la France.

Les écoliers de la classe de CM2 ont participé à l'appel des noms des morts, au dépôt de gerbe devant le Monument aux Morts et ont chanté en chœur la Marseillaise. Bravo les enfants, merci à votre Instituteur. ●



INCIVILITÉS - VIVRE ENSEMBLE

Toto et Médor

Quand Toto sort Médor dans la rue pour ses besoins naturels, il ne doit jamais oublier que les trottoirs et les places sont des espaces publics pour tous.

Hélas, en accourant le matin vers leur école sur la place Mendès-France, il arrive trop souvent que des écoliers infortunés tartinent leurs semelles et même les roulettes de leurs cartables en écrasant des déjections canines.

Ce serait tellement plus élégant et surtout tellement plus civique, tout en se promenant, d'emporter avec soi un petit sac plastique pour ramasser le cadeau de Médor et le jeter dans une poubelle publique... ou bien de le ramener à la maison dans sa propre poubelle grise. ●



Toto et sa montre

Quand Toto stationne devant les écoles sur la piste cyclable parce qu'il n'en a « que pour une minute » ou parce qu'« il travaille, lui », et quand au même moment des cyclistes parents-et-enfants se trouvent obligés de contourner la voiture de Toto en quittant la piste cyclable pour rouler sur la route à sens unique opposé... alors Toto peut croiser les doigts car il risque d'être responsable d'un accident.

Chaque fois qu'il fait cela, Toto doit se souvenir qu'il suffit d'une minute d'incivilité pour que le drame arrive, et surtout il doit savoir qu'il existe aux abords des écoles :

- **Une zone de dépôt rapide** (que chacun et chacune doit respecter !)
 - **Un parking pour les voitures en face de la cantine, soit à 50 m de l'école.**
 - **Des places de stationnement jusque dans la rue Louis-Barthou, soit à 50 m de l'école.**
- Mais si Toto ne peut pas marcher sur 50 m aller et retour, il faut qu'il demande à bénéficier d'une carte PMR pour stationner sur les 2 places réservées aux personnes handicapées juste devant La Poste et donc juste devant les écoles.**

À moins que Toto ne se gare aussi sur les places réservées aux personnes handicapées ? Mais non, Toto est un bon citoyen ! ●



UN COMPOSTEUR, C'EST BON POUR LA PLANÈTE !

Pour réduire les déchets de jardin et de cuisine, et produire ainsi un engrais naturel de qualité et gratuit pour vos plantations, les Mazérois peuvent bénéficier d'un composteur **GRATUIT**, à l'issue d'une courte réunion (30 mn) au cours de laquelle vous recueillerez des conseils pour une utilisation optimale :

Lundi 17 février 2020 à 18h, Salle Marcelle Courtois.

INSCRIVEZ-VOUS par téléphone auprès du Service de collecte des déchets de l'Agglo : **05 59 14 64 30** ●



VIE CITOYENNE

Depuis 2016 les modalités d'inscription sur les listes électorales ont été confiées à l'Insee par le biais d'un Répertoire Électoral Unique (REU).

Qu'est-ce que cela change ?

L'inscription sur les listes électorales est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. Ainsi pour les élections municipales de 2020, il sera possible de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020 (au lieu du 31 décembre avant la date des élections).

Comment s'inscrire ?

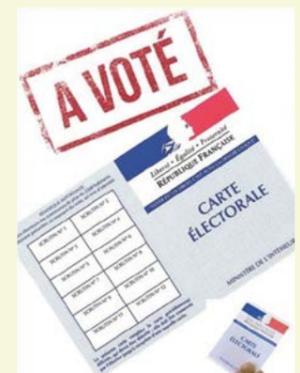
- Directement auprès de la Mairie
- Par courrier à adresser à la Mairie (Cerfa n° 12669*2 à télécharger sur service.public.fr)
- Par internet, sur le site service-public.fr

Dans tous les cas, il faut fournir des justificatifs d'identité et de domicile.

Comment vérifier si on est inscrit sur la liste électorale de sa commune ?

Dorénavant, chacun peut vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne, savoir s'il est inscrit sur la liste électorale et connaître son bureau de vote en se connectant à l'adresse suivante :

<https://www.service.public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE> ●



2ÈME PRIX DU CONCOURS DÉPARTEMENTAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le 6 Décembre 2019 à Arcangues, **pour la 6ème année consécutive, notre commune a été distinguée pour ses efforts et ses progrès permanents en faveur d'une politique de développement durable :**

Le 2ème Prix des communes de 1.000 à 2.000 habitants vient récompenser nos pratiques raisonnées d'entretien et de jardinage toujours plus respectueuses de l'environnement dans l'espace public.

Le « zéro-phyto » partout, cela signifie plus aucun produit chimique sur la totalité des espaces verts, cela signifie aussi la préservation de la qualité de l'eau dans la nappe phréatique.

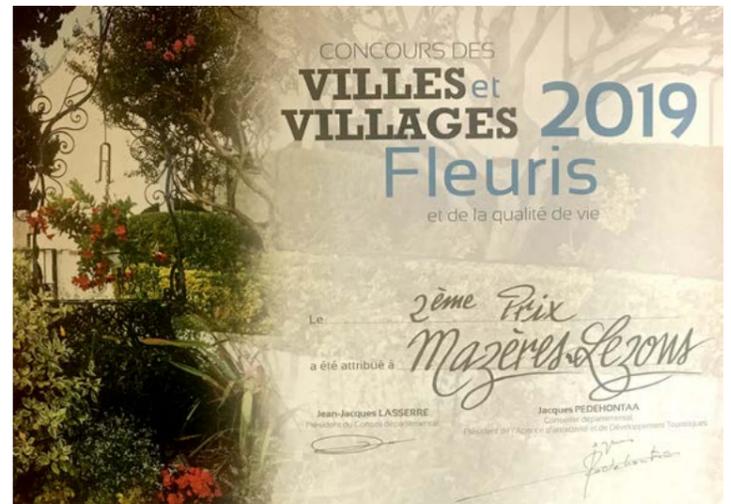
Même le cimetière a été engazonné pour éviter définitivement de recourir aux produits chimiques contre les mauvaises herbes qui envahissent les graviers ; les allées engazonnées sont régulièrement tondues et offrent un aspect bien plus verdoyant qu'auparavant.

Certes les longues périodes de fortes pluies rendent parfois boueux certains passages très fréquentés comme le portail

d'entrée ; mais les services techniques recherchent toujours de nouvelles façons de pallier ces désagréments épisodiques. Et **il faut savoir accepter que cette végétalisation du cimetière est un grand bien pour notre environnement et pour l'accessibilité aux personnes qui se déplacent en fauteuil roulant.**

Chaque année, la Municipalité reçoit les membres du Jury du Concours départemental pour une visite et une inspection méticuleuse de notre village, il évalue les progrès réalisés sur la base des recommandations de l'année précédente et remet aux élus ses préconisations pour avancer toujours plus dans les bonnes pratiques.

L'équipe technique, très investie dans cette démarche de qualité, se forme régulièrement aux nouvelles pratiques et aux nouveaux matériels acquis par la Commune. Et n'oublions pas que chaque été les adolescents de l'Atelier Jeunes contribuent au désherbage manuel des placettes : une aide précieuse pour les personnels et surtout pour nos jeunes un apprentissage au développement durable.



LE VOYAGE DES AÎNÉS EN OCTOBRE

C'est sous un soleil radieux que le CCAS a invité ses Aînés en Occitanie et plus précisément en Haute-Garonne.

Première halte à Martres-Tolosane pour y découvrir le centre d'interprétation du patrimoine Angonia et le musée d'Art contemporain installé dans l'ancien Presbytère puis de déambuler dans les rues de ce petit village médiéval.

Deuxième étape à Rieux-Volvestre pour ripailler dans le restaurant insolite du « Village Gaulois l'Archéosite » : potion revigorante et cochonnée de chou les ont plongés, le temps d'un repas, à la table de nos ancêtres. Puis des guides passionnés et passionnants leur ont fait découvrir la culture et l'artisanat gaulois.

Une journée très réussie et appréciée de nos Aînés qui ont pris rendez-vous pour le voyage 2020 !

LE VENDREDI 21 FÉVRIER 2020 À 20H30

« LE MEC D'À CÔTÉ »

est une comédie écrite d'après le roman de **Katarina Mazepar** par la Compagnie Pyrène.

Un paysan, un peu rustique, sensible, intelligent... une casquette. Une bibliothécaire enjouée, pimpante, brillante... un bonnet. Ils se rencontrent dans un endroit improbable : lui devant la tombe de sa mère, elle devant celle de son mari. Rencontre de deux mondes, de deux êtres que rien ne semble vouloir rapprocher. Et pourtant... Coup de foudre, attirance physique des contraires. Danses, rires et coups de gueule ! Une histoire d'amour qui fait du bien.

6 € - gratuit pour les enfants, salle Marcelle Courtois.



LES 3, 4 ET 5 AVRIL 2020

QUATRE ARTISTES

D'ATELIERS D'AUJOURD'HUI

présentent leurs derniers travaux et recherches :

Jacqueline Alos, Denise Etchanchu, Jean-Louis Fauthoux, Inge Kresser.

Il est essentiel pour eux d'accueillir les visiteurs pour les accompagner dans leur regard sur les images.

L'exposition sera ouverte le vendredi 3 avril de 14h à 18h, les samedi 4 et dimanche 5 avril de 10h à 18h, salle Marcelle Courtois à Mazères-Lezons.

CHEZ NOUS

PER NOSTE

AGENDA

Vendredi 13 décembre 16h30 : Marché de Noël organisé par l'APE, Place Mendès-France.

Vendredi 20 décembre 20h30 : Conférence « 5G et Cancer », organisée par l'AME, (l'Association des Malades Environnementaux), salle Marcelle Courtois.

Samedi 18 janvier 20h30 : Concert du Nouvel An sur le thème « Diva & Cinéma » avec l'Orchestre Symphonique du Sud-Ouest, salle Polyvalente.

Vendredi 24 janvier 18h30 : Vœux de la municipalité, salle Marcelle Courtois.

Dimanche 26 janvier 12h30 : Déjeuner des Aînés, offert par le CCAS, salle Marcelle Courtois.

Lundi 17 février 18h : Réunion publique sur le compostage, salle Marcelle Courtois. (cf. page 7)

Vendredi 21 février 20h30 : Pièce de théâtre « Le mec d'à côté », salle Marcelle Courtois. (cf. page 1)

Dimanches 15 et 22 mars : Elections municipales

Dimanche 15 mars : Trail des Costalats, au stade.

Dimanche 29 mars : Vide-greniers organisé par le Centre social « Cap de tout », Salle Polyvalente

Vendredi 3 au dimanche 5 avril : Exposition « Les ateliers d'aujourd'hui », salle Courtois.

Vendredi 10 et samedi 11 avril : Gala de patinage artistique sur roulettes, organisé par l'USM, salle polyvalente.

Mercredi 8 mai 11h30 : Cérémonie du souvenir du 8 mai 1945, au Monuments aux Morts, suivi d'un vin d'honneur à la mairie.

CARNET

NAISSANCES

Nora CLERGEAU
Lola MENGELATTE
Léandro HEMADOU
Océane HILLAIRET TAUPIN

DÉCÈS

André CANCELÉ
Geneviève RONCIN
Henriette LAPORTA (née LAFARGUE)
Georges SERRANO
Solange NAVARRO (née OLIVE)
Jeanne BIDALOT (née TAPIE)
Jean-Pierre FLOUS
Liliane JODAR (née ESTREBOU)
Josette NOUGUÉ (née MONJOUSTE)
Alexandre CHAZAL
Maryse BORDENAVE-LABARBÈRE
Monique CAZENAVE LACROUTS
Georges RAILLAT
José-Marie BAËSSA
Bernard CARREAU
Simone CHMURA (née BIGAND)
Marcelle BERNADET (née PEYROU)
Albert DUTREY

MARIAGES

Fabien BLAS et Marine DOMINGUEZ
Claude PÉLADEAU et Sylvie PERUCHON

Mairie de Mazères-Lezons
30 av. du Général de Gaulle
64110 Mazères-Lezons

Directrice de la Publication :
Monique Sémavoine
Directrice de la rédaction :
Nicole le Dieu de Ville

Crédits photos : Mairie
de Mazères-Lezons
Mise en page : Lydie Latapie
Impression : Imprimerie Perspective
64160 Morlaàs
Dépôt légal à parution



MEMENTO

Samu : 15

Pompiers : 18

Police secours : 17

Médecin : Dr Jobert : 05 59 06 52 02

Pharmacie Beth-Ceü :

05 59 06 54 05

Maison de retraite Saint-Léon :

Vallée Heureuse : 05 59 06 13 22

ENEDIS (sécurité dépannage) :

0 810 333 364

GRDF (sécurité dépannage) :

0 810 433 065

SUEZ : 0 977 404 250

Bureau de Poste : 05 59 06 68 60

Presbytère : 05 59 06 64 77

Centre social : 05 59 06 68 70

Crèche L'Auseron : 05 59 06 11 13

École maternelle : 05 59 06 60 55

École primaire : 05 59 06 51 23

Bibliothèque municipale :

05 59 06 80 54

Mairie : 05 59 06 56 61

30 av. du Général de Gaulle

64110 Mazères-Lezons

mairie@mazeres-lezons.fr

www.mazeres-lezons.fr

Téléphone d'urgence Mairie :

05 59 06 33 88

Permanence Mairie :

Premier samedi du mois : de 10h à 12h